Commune de
HAUTEMORGES

RAPPORT DE GESTION 2021



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, et à l'article 17 du règlement du Conseil communal d'Apples, édition 2016, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2021.

1 PRÉAMBULE 4

Municipalité 5

Conseil communal 5

2 MUNICIPALITÉ 6

Marie Christine Gilliéron, Syndique 7

François Delay 12

Claude–Alain Cavigioli 14

Claude Dumauthioz 19

Serge Gambarasi 24

Fabrice Marendaz 36

Aurel Matthey 41

3 LE MOT DE LA FIN 43

1
PRÉAMBULE

Municipalité

Le 1er juillet 2021 a vu la naissance officielle de la Commune de Hautemorges. L'ensemble du personnel et la nouvelle Municipalité n'ont pas attendu cette date pour commencer leur collaboration et procéder à sa mise en route.

Depuis les élections de mars 2021, les nouveaux élus ont été intégrés au CoPro. Une fois la syndicature attribuée le 25 avril 2021, la répartition des dicastères s'est effectuée et la « nouvelle » Municipalité a siégé à 31 reprises (8 avant la fusion effective + 23).

Plusieurs moments forts sont à relever : l'accueil des collaborateurs sur leur nouveau lieu de travail, la remise symbolique des clés des Communes, l'installation par M. le Préfet des nouvelles autorités, la première séance de Conseil communal, etc.

Conseil communal

Les membres du bureau du Conseil communal sont :

Kohli Dominique	Président
Micheli Laurence	1ère Vice-présidente
Jotterand Cédric	2ème Vice-président
Berney Naïk	Secrétaire

Les préavis présentés en 2021 sont les suivants :

Commune	Objet	Situation
Ap	Décompte final pour la réfection de la salle de gym du collège Plateau	Terminé
Ap	Demande de crédit complémentaire de CHF 60'000.00 TTC pour la démolition et la reconstruction de l'immeuble à la route de Bière 5	En cours
Ap	Décompte final pour la réfection de la route en béton - secteur Est	Terminé
BC	Constitution d'une PPE parcelle 101, propriété de la commune de BC	Terminé
BC	Statuts AVM	Terminé
HM	Demandes d'autorisations générales pour la législature 2021-2026	Terminé
HM	Traitements et indemnités du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2021-2026	Terminé
HM	Assurance LPP pour le personnel – Affiliation à une institution de prévoyance et sortie de la CIP	Terminé
HM	Arrêté d'imposition pour l'année 2022	Terminé
HM	Indemnité communale pour usage du sol	En cours
HM	Règlement communal émoluments administratifs + contributions remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions	Terminé
HM	Budget 2022	Terminé
HM	Plafond d'endettement pour la législature 2021-2026	Terminé
HM	Règlement du personnel	Terminé
Pa	Demande de crédit de CHF 2'425'000.00 TTC dont CHF 1'280'000.00 à titre de crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2021 et CHF 1'145'000.00 à titre d'investissement pour la réfection de la Rue de l'Auberge, du Crêt de la Réunion, du Crêt de l'Eglise et des réseaux souterrains	En cours
Pa	Demande de crédit de CHF 560'000.00 pour le changement du chauffage et la création d'un accès pour personnes à mobilité réduite - église de Pampigny	En cours
Re & BC	Dissolution de l'ACIC et achat des bâtiments de Chaniaz par la Commune de Reverolle	Terminé
Se	Crédits complémentaires au budget 2021	Terminé
Toutes	Révision des statuts de l'Association Scolaire Intercommunale ASIABE	Terminé
Toutes	Comptes et gestion 2020	Terminé

2
MUNICIPALITÉ



Marie Christine Gilliéron, Syndique

Remplaçant : F. Delay

Dicastères	Comité/direction	Conseil/AG	Divers
Administration générale	ARCAM (y.c. secteur)	CARRE	Resp. portefeuille assurances
Service du personnel	UCV (Conseil des 50)	UCV	
Transports publics	MBC	ARASMAC	
Police et affaires militaires		AJERCO	

PETIT MOT DE LA SYNDIQUE

L'année 2021 restera dans les mémoires comme la fin d'une époque et le début d'une ère nouvelle. En effet, nous avons terminé une législature le 30 juin, pris congé de collègues appréciés dont on connaissait la manière de fonctionner et débuté une nouvelle, depuis le 1er juillet. Nous nous réunissons dans une nouvelle salle de municipalité avec de nouveaux collègues Municipaux – dont cinq anciens Syndics - riches de la connaissance de ce qu'il convient désormais d'appeler son village, animés par la même volonté de travailler pour le bien de tous les citoyens. Pour nous épauler, nous avons la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs compétents et dévoués.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le réaménagement des locaux de l'administration communale à Apples afin de permettre à chaque collaborateur/trice d'avoir sa propre place de travail, le déménagement des cinq administrations, l'archivage, le nouveau système informatique et pour certains l'utilisation d'une GED sont une partie des bouleversements conséquents de la fusion.

SERVICE DU PERSONNEL

La réorganisation et la répartition des tâches du greffe et de la bourse, la constitution de l'équipe des services techniques et la création de nouveaux postes (ressources humaines, gérance-location) ont rythmé les premiers mois.

Covid oblige, le traditionnel repas de fin d'année du personnel n'a pas eu lieu. Cet événement propice aux rencontres et à l'échange informel entre les collaborateurs et la Municipalité sera agendé à des jours meilleurs.

RESSOURCES HUMAINES

Une soixantaine d'employés constituait la précieuse dot que les 6 villages ont apportée à la nouvelle Commune de Hautemorges. Les Syndics respectifs s'étaient engagés à reprendre l'ensemble du personnel, ce qui s'est révélé être un défi de taille, relevé avec l'aide d'une consultante externe en ressources humaines ainsi que de M. Urben et des futurs cadres.

Non seulement les collaborateurs se sont vu proposer un emploi selon leurs souhaits et leurs compétences, mais ensuite, il a fallu que la magie opère entre les différentes personnalités et les manières distinctes de travailler de chacun.

Aujourd'hui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous pouvons confirmer que la lune de miel s'est bien déroulée et que la vie commune suit son chemin, sans toutefois être un long fleuve tranquille, au vu des nombreux dossiers traités ou encore en cours.

Quelques nouveaux collaborateurs ont été engagés, en remplacement de personnes parties à la retraite, mais également en appui au personnel déjà en place, en raison de la reprise de certaines tâches par nos services qui étaient externalisées avant la fusion. La Municipalité a renoncé pour cette première année à engager un apprenti, les services étant dans l'impossibilité de pouvoir lui offrir du temps de qualité pour le former avec la surcharge de travail post-fusion.

Afin de gérer le service des ressources humaines, la Municipalité a nommé Mme Madern au poste de responsable RH. Mme Madern suit une formation en vue de l'obtention du certificat de gestionnaire en ressources humaines.

TRANSPORTS

Nos six localités sont desservies par les transports publics : Pampigny, Sévery et Bussy-Chardonney par le train ; Apples et Reverolle par le train et le bus ; Cottens par le bus. Toutefois, il convient de « relier » Cottens aux cinq autres localités de Hautemorges.

Les communes de Ballens, Berolle, Bière, Clarmont, Hautemorges, L'Isle, Mollens, Montricher et Vaux-sur-Morges mettent à disposition 4 abonnements généraux CFF composés de 365 cartes journalières.

Pour la période du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021, 957 cartes journalières sur 1'460 disponibles ont été vendues. La perte de cette année est plus importante que celle de l'année passée en raison de la situation sanitaire. Comme défini dans la convention, le déficit est réparti entre les 13 communes au prorata des habitants au 31.12.2020.

POLICE ET AFFAIRES MILITAIRES

Une antenne de gendarmerie est ouverte tous les jeudis matin au rez-de-chaussée de l'Administration communale à Apples. Deux gendarmes sont présents pour répondre aux besoins, questions et sollicitations de la population.

CONTRÔLE DES HABITANTS – ANNÉE 2021

Comme tous les services communaux, le contrôle des habitants a fortement été impacté par la mise en place de cette nouvelle Commune.

Durant le premier semestre, des vérifications et corrections ont été faites auprès des 5 contrôles des habitants (Bussy-Chardonney, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery) en vue de la migration sur le nouveau programme (Nest) fin juin des 6 contrôles des habitants. Apples ayant migré une année plus tôt.

Le deuxième semestre a également été très intense au niveau de la mise en route d'un seul et unique contrôle des habitants pour Hautemorges.

ORGANIGRAMME DE HAUTEMORGES

MUNICIPALITÉ

AU 31.12.2021
TOTAL EMPLOYÉS : 58
TOTAL EPT : 25.24

SECRÉTAIRE MUNICIPAL
J. Urben, secrétaire mun.
et responsable IT
C. Madern, adj. & resp. RH

GREFFE MUNICIPAL 1.8 EPT
J. Urben
C. Madern

INFRASTRUCTURES ET URBANISME 1.8 EPT
E. Tinguely, ingénieur communal – chef des services techniques
B. Moser, adj. soutien

BOURSE COMMUNALE
J. Jacot, boursier
et resp. IT remplaçant
S. Mottet, adj.

OFFICE DE LA POPULATION
C. Schopfer
Préposée CH
F. Vulliens Genoud, adj.
1.3 EPT

GÉRANCE & LOCATIONS SALLES
S. Dehais
0.5 EPT

VOIRIE, ESPACES VERTS, DÉCHETS, CIMETIÈRES
G. Bomba
Responsable
1 EPT

SERV. INDUSTRIELS, ÉPURATION
P. Santschy
Responsable
1 EPT

BÂTIMENTS APP – BC – REV
S. Emery
Responsable
1 EPT

BÂTIMENTS PAM – SÉV – COT
H. Kern
Responsable
1 EPT

AUXILIAIRES
5 collaborateurs
0.21 EPT

VOIRIE, ESP. VERTS
6 collaborateurs
4.33

DÉCHETTERIES
11 collaborateurs
1 EPT

SI-ÉPURATION
1 collaborateur
1 EPT

APPLES
8 collaborateurs
4.11 EPT

BC-REV
4 collaborateurs
1.47 EPT

PAM-SÉV-COT
9 collaborateurs
dont 1 apprenti
1.93 EPT

BOURSE
2 collaborateurs
1.4 EPT

CONTRÔLE DES HABITANTS (2021)

POPULATION RÉSIDENTE AU 31.12.21 PAR LOCALITÉ

1'470	412	484	1 184	403	220	4'173
APPLES	BUSSY -CHARDONNEY	COTTENS	PAMPIGNY	REVEROLLE	SÉVERY	HAUTEMORGES

RÉPARTITION DES CONFESSIONS

1'628	889	11	618	1'027
PROTESTANTS	CATHOLIQUES	ISRAÉLITES	AUTRES CONFESSIONS	SANS CONFESSION

RÉPARTITION DES HABITANTS PAR STATUTS

3'056	430	687
CONFÉDÉRÉS	BOURGEOIS	RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

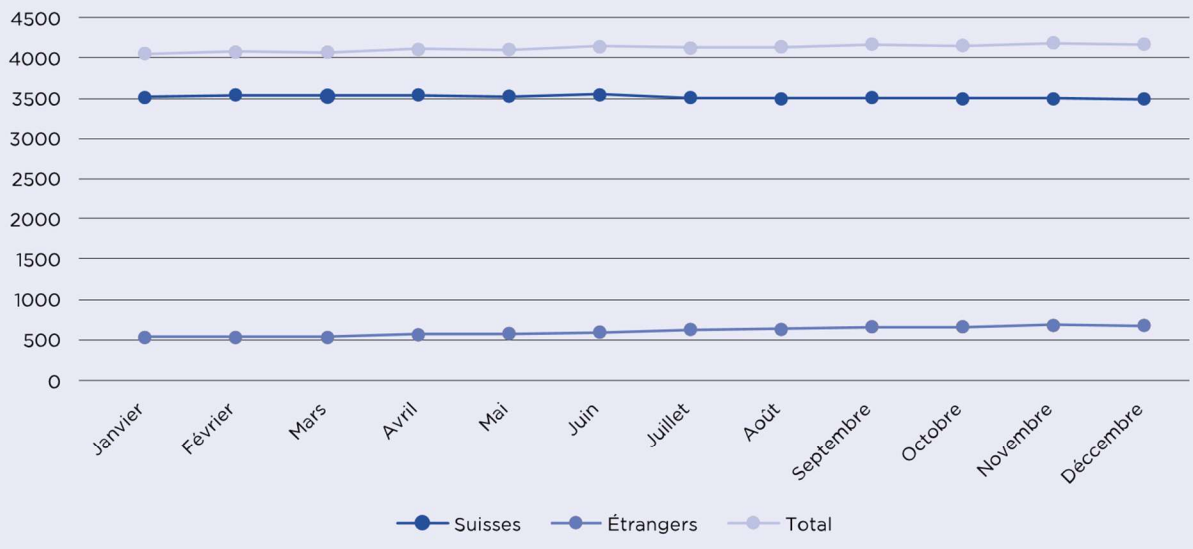
AUTORISATIONS – TITRES DE SÉJOUR

448	229	7	3
PERMIS C	PERMIS B	PERMIS L (COURTE DURÉE)	PERMIS N ET F

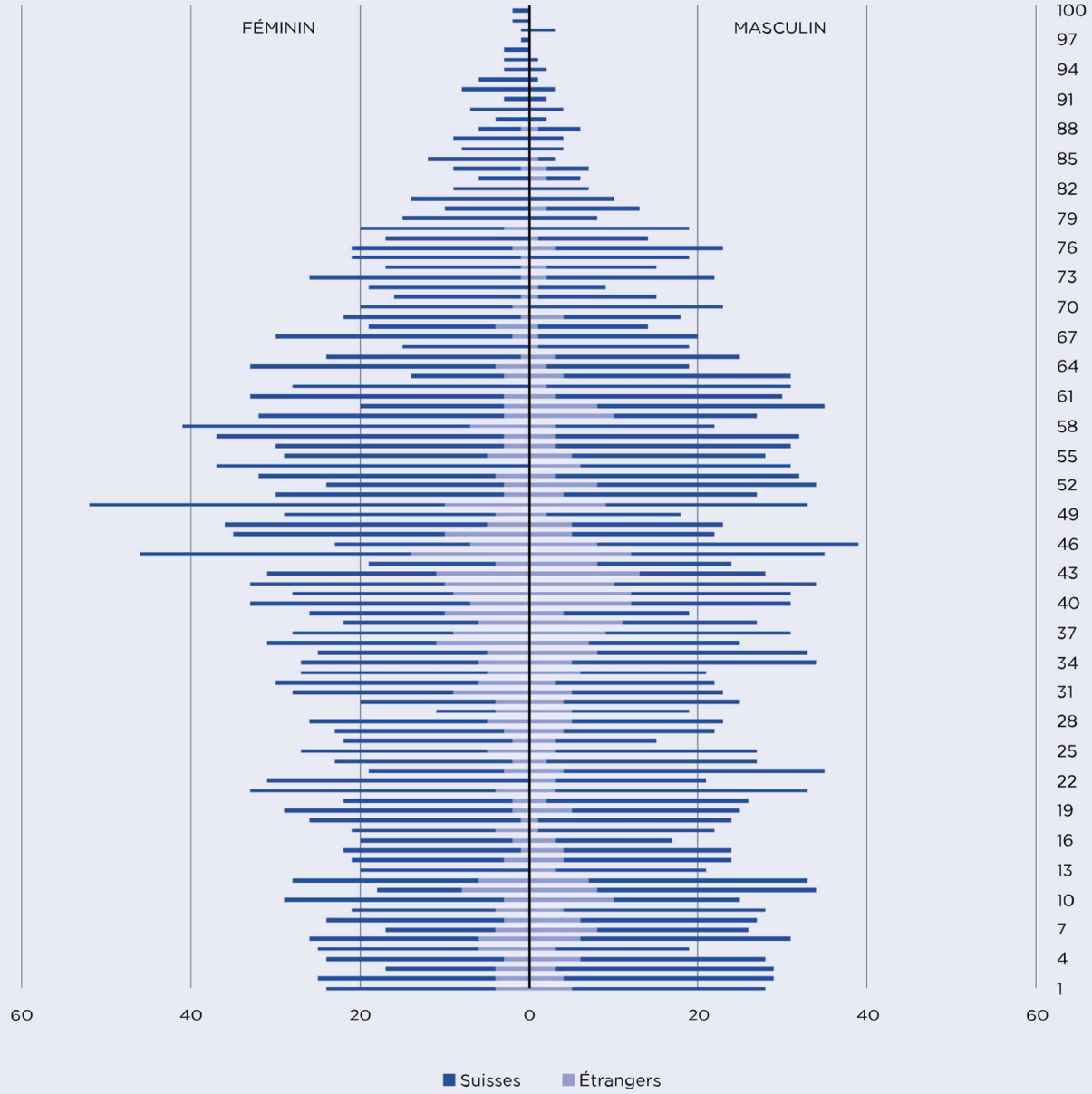
CARNET ROSE ET CARNET NOIR

53	38	22	16
NAISSANCES	DÉCÈS	MARIAGES	DIVORCES

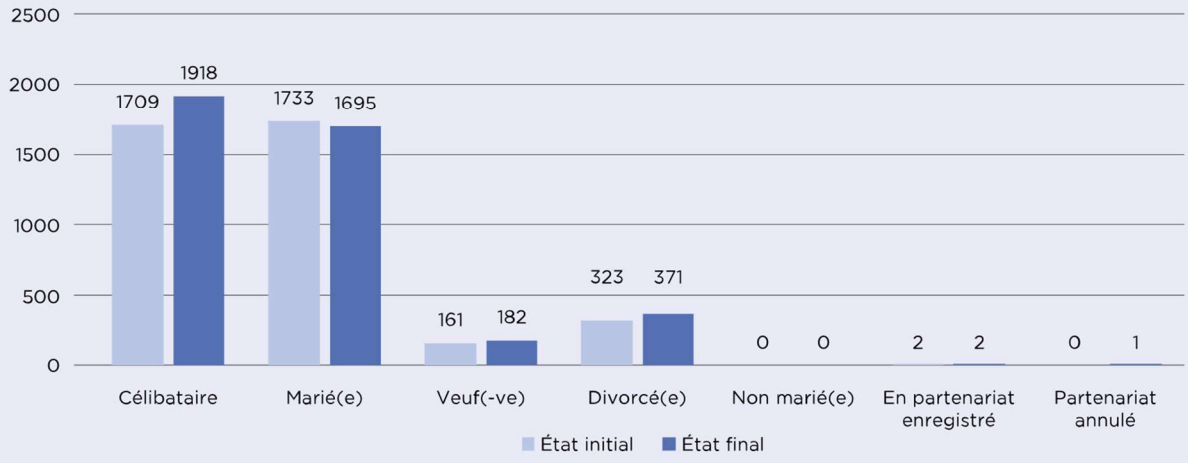
HABITANT(E)S SELON MOIS



PYRAMIDE DES ÂGES



HABITANT(E)S SELON ÉTAT CIVIL





François Delay
Remplaçante : M. C. Gilliéron

Dicastères	Comité/direction	Conseil/AG
Culture, sport et loisirs	AJERCO	USL
Sociétés locales et manifestations	AJEMA	Fond. Baud
Tourisme	ARASMAC	Paroisses
Ecoles	ASIABE	Passeport Vacances
Cultes	Fond. De La Côte	GF Veyron-Léman
Affaires sociales, santé publique	Fond. Zimmermann	Fondation pour le patrimoine hospitalier d'Aubonne
	CHPJ	UCV 2ème délégué
	Entente STEP Cottens-Echichens	Tourisme Région Morges
		ARCAM
		MBC

PETIT MOT DU MUNICIPAL

Aujourd'hui je dois bien l'avouer, malgré de nombreuses séances de préparation, une grande implication du personnel et de nos collègues, il reste encore tant de choses à faire.

Pour définir mon dicastère, je dirais qu'il est tiraillé entre une écoute et un soutien très local aux habitants, aux sociétés et aux manifestations organisées sur le territoire de la Commune d'un côté et de l'autre, les activités avec un impact plus régional où il me semblait important qu'une nouvelle Commune comme Hautemorges soit impliquée, ASIABE, AJEMA, AJERCO, ARASMAC, Fondation de la Côte, Fondation du Commandant Baud et quelques autres.

En plus de cela, il faut gérer le courant et la transition entre les 6 communes et Hautemorges.

Bref vous l'aurez compris, nous sommes dans une phase transitoire qui va encore largement impacter l'année 2022.

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE APPLES-BIÈRE ET ENVIRONS (ASIABE)

Voir rapport disponible sur demande auprès du secrétariat de l'ASIABE.

SOCIÉTÉS LOCALES ET MANIFESTATIONS

Il en ressort une certaine frustration avec l'annulation de plusieurs manifestations dont celle du 1er août 2021.

Nous avons essayé, dans la mesure de nos possibilités, d'aider nos sociétés lors de la reprise avec divers soutiens.

Aujourd'hui nous les remercions pour leur engagement durant cette année compliquée.

SOCIÉTÉS LOCALES

ABC – Animation Bussy-Chardonney	Jeunesse d'Apples
Amicale des anciens pompiers de Chaniaz	Jeunesse de Reverolle-Chaniaz
Amicale des anciens pompiers de Cottens	Jeunesse de Pampigny-Cottens
Amicale des sapeurs-pompiers de Sempremont (ASPS)	Jeunesse de Sévery
ANEX Animations et Expositions – Pampigny	Les Colchiques - Groupe des Aînés Pampigny-Sévery-Cottens
Archers Associés Apples	Les Fulgurantes du Pied du Jura – voitures anciennes
Association des Commerçants de Cottens	
Association des Paysannes Vaudoises Apples-Cottens-Pampigny-Sévery	Société de couture Les Rêveuses – Reverolle
Association Nature et Patrimoine Apples et environs (ANPA)	Société de Développement Apples (SDA)
Badminton B.C. Pampigny	Société de pétanque – Reverolle
Choeur mixte «L'Avenir» Bussy-Chardonney	Société de tir Apples
Confrérie des Potes-au-feu d'Apples	Société du Refuge de Reverolle
Fanfare Echo du Chêne Pampigny	Team Spirit Comedy (société de théâtre) Sévery
FC Pied-du-Jura	UHC Unihockey Club Apples
Gym Apples	Union des sociétés locales Apples
Gym Dames Pampigny	Union des sociétés locales Pampigny
Gym Hommes Apples	Volleyball-Club Apples

L'Union des sociétés locales (USL) de Hautemorges sera créée en 2022.

EN COURS ET À VENIR

En 2021, bien des thèmes liés à mes dicastères ont été le sujet de prise de contact et de diverses réflexions mais pour 2022, certains sujets devraient, je l'espère, voir arriver une phase bien plus concrète.

Bref il y a de quoi faire et nous faisons au mieux.

BIBLIOTHÈQUES ET BOITES À LIVRES

Bibliothèque de Pampigny

La Bibliothèque de Pampigny se situe dans le Château de Pampigny et est ouverte au public les mardis et jeudis de 16h30 à 19h00. Elle compte 154 lecteurs actifs, dont 57 adultes, 97 enfants/adolescents et 10 classes : 2 de Pampigny, 1 de Cottens et 7 de Chaniaz, soit environ 200 enfants. Les lecteurs viennent pour la plupart du village de Pampigny (82), mais également d'Apples (33), Cottens (20), Sévery (10), Bussy-Chardonney (2), Vaux (2), Reverolle (1), Senarclens (1), Villars-Bozon (2), L'Isle (1).

Boîtes à livres

Des boîtes à livres ou « bibliothèque de rue » sont également à disposition des citoyens dans les anciennes cabines téléphoniques à Apples, Cottens et Reverolle ainsi qu'à Bussy-Chardonney.

La Municipalité remercie chaleureusement tous les bénévoles qui s'activent pour permettre à ces structures de fonctionner.



Claude-Alain Cavigioli
Remplaçant : S. Gambarasi

Dicastères	Comité/direction	Conseil/AG	Divers
Domaines et montagnes	GF Veyron-Léman	AVM	ARASMAC (suppl.)
Forêts et cours d'eau	Refuge Reverolle	Cave de Morges	AJERCO (suppl.)
Parcs, promenades, espaces verts	Protection civile	Vins de Morges	SIS Morget (suppl.)
Cimetières, inhumations		La Forestière	ASIABE (suppl.)
Protection civile		CBOV	
Energie			

PETIT MOT DU MUNICIPAL

Reprise de la Présidence du Groupement forestier Veyron-Léman qui regroupe les deux triages de Hautemorges et de la Senoge.

Nomination au CoDir de l'ORPC du district de Morges.

FORMATION

M. Stéphane Furer, garde-forestier, a suivi, comme chaque année, quelques journées de formation continue dans le cadre de ses tâches étatiques.

FORÊTS

Volume de bois martelé sur le territoire communal de Hautemorges

Volume en sylve = env. 1m^3. La sylve est l'unité de mesure utilisée par les forestiers

Propriétaire	Coupe normale	Châblis	Possibilité annuelle
Propriété communale	4'215 sv	46 sv	4'785 sv
Propriété privée	2'200 sv	-	3'603 sv
Total	6'415 sv	46 sv	8'388 sv

Volume de bois commercialisé pour la Commune de Hautemorges

(Volume en m3p = bois rond) (RX = résineux – FS=feuillus)

Propriétaire	Service RX	Industrie RX	Energie RX	Service FS	Industrie FS	Energie FS	Total
Apples	819.07	70.40	129.50	189.70	-	808.40	2'017.07
Bussy-Chardonney	-	-	-	-	-	-	-
Cottens	-	-	-	-	-	-	-
Pampigny	892.43	71.50	123.00	166.26	-	824.00	2077.19
Reverolle	-	-	-	-	-	-	-
Sévery	194.97	-	49.00	-	-	16.00	259.97
Total	1'906.47	141.90	301.50	355.96	-	1'648.40	4'354.23

En plus des volumes commercialisés ci-dessus, la Commune de Pampigny a commercialisé 171.80m3 de bois vendu sur pied à des particuliers notamment pour la dernière édition de la mise des griffés.

Volume de copeaux commercialisé depuis le hangar à plaquettes de Pampigny

(conversion : 1 m3p bois rond = 2.4 m3v plaquettes)

Clients	Volume plaquettes	Equivalent bois rond
Vente aux particuliers	1'143.50	476.46
CAD de Pampigny	1'586.00	660.83
Total	2'729.50	1'137.29

Montant de bois scié commercialisé depuis le dépôt de la Moutonnerie à Pampigny

(Montant en francs Suisse)

Clients	Montant
Vente aux particuliers	7'626.20
Propre usage en interne	3'918.80
Total	11'545.00

Surface entretenue dans les forêts communales de Hautemorges

(Surface en hectares)

Propriétaire	Coupe	Plantation	Fauchages	Soins culturaux	Total
Apples	14.15	4.67	6.98	10.77	36.57
Bussy-Chardonney	-	-	0.79	-	0.79
Cottens	-	-	0.26	-	0.26
Pampigny	30.13	6.06	10.34	4.00	50.53
Reverolle	-	-	-	-	-
Sévery	0.36	0.36	0.36	-	1.08
Total	44.64	11.09	18.73	14.77	89.23

La Commune d'Apples a également effectué la réfection complète d'un chemin forestier sur un tronçon de 680m linéaire.

Abattage arbres

A partir du 30.06.2021 :

Apples	4
Bussy-Chardonney	-
Cottens	-
Pampigny	1
Reverolle	1
Sévery	1







Autres mesures en images

① Installation des derniers jeux à la piste Vita à Apples

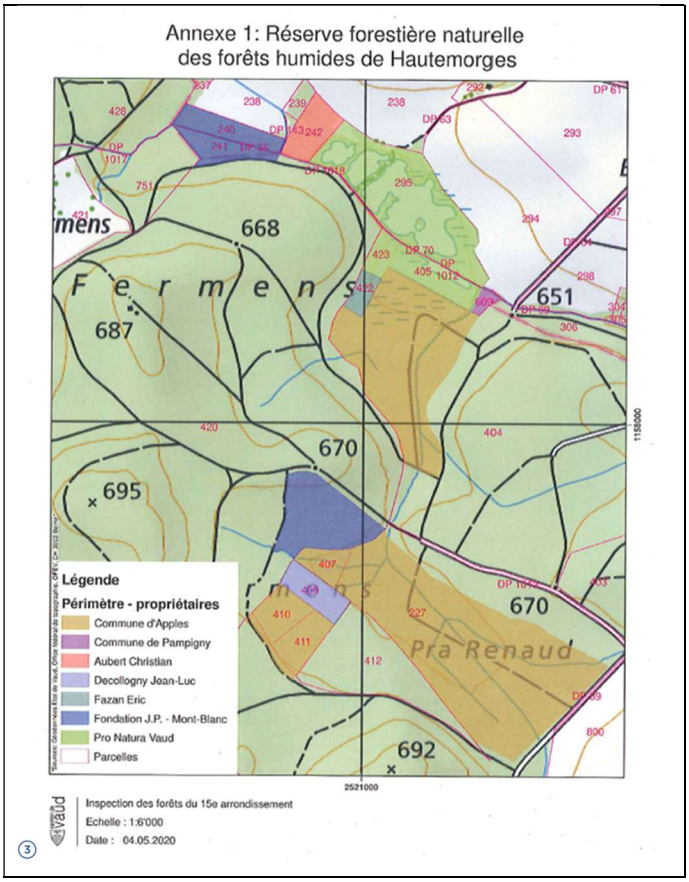
② Remplacement de deux érables champêtres au cimetière de Reverolle

③ Mise en place de la réserve forestière de Hautemorges sur quelques 31.03 hectares de forêts sur le territoire de la Commune de Hautemorges

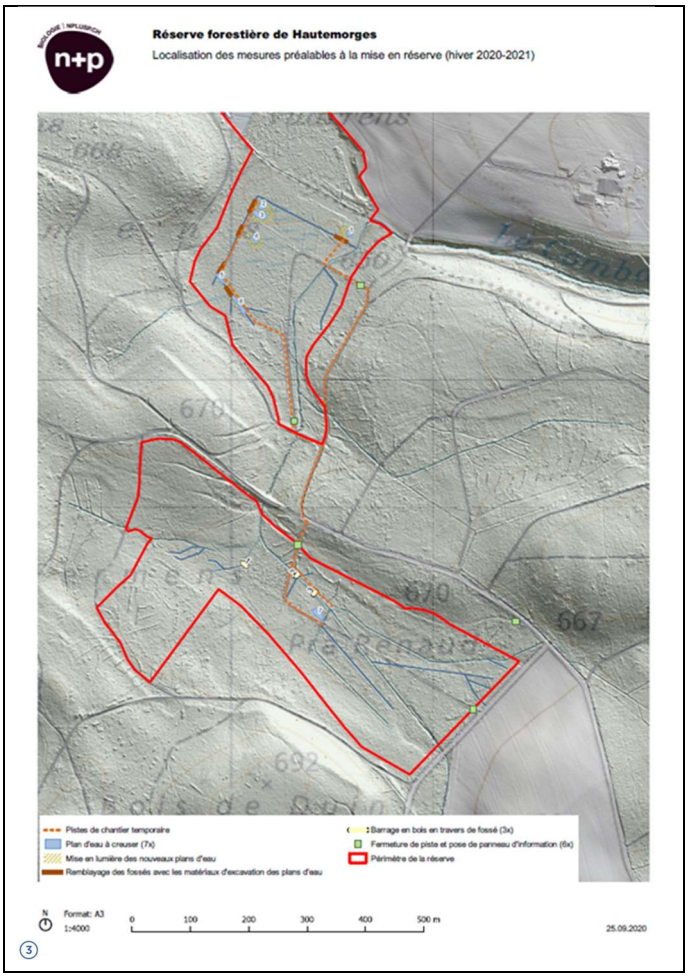
④ Renforcement du réseau humide dans le Bois des Bougeries sur la propriété de la Commune de Reverolle avec la mise en place de 8 barrages successifs sur un petit écoulement menant au Curbit. Cet aménagement vise à favoriser la salamandre tachetée qui est une espèce cible et classée vulnérable.


Forêt humide de Hautemorges

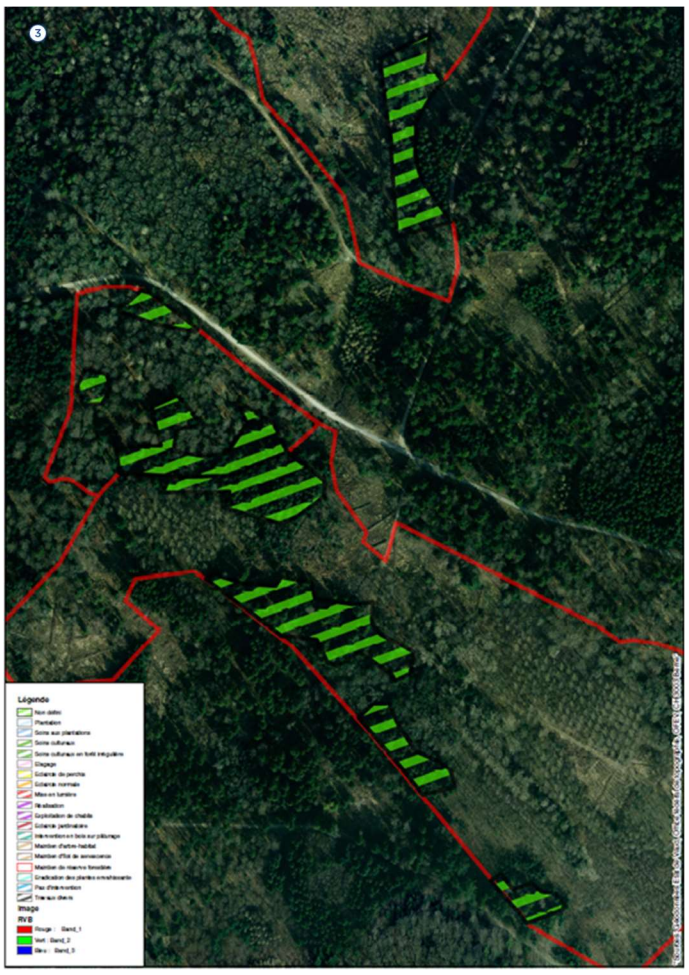
③


Annexe 1: Réserve forestière naturelle
des forêts humides de Hautemorges
668
687
670
695
651
692
Légende
Périmètre - propriétaires
Commune d'Apples
Commune de Pampigny
Aubert Christian
Decollogny Jean-Luc
Fazan Eric
Fondation J.P. - Mont-Blanc
Pro Natura Vaud
Parcelles
Pra Renaud
Inspection des forêts du 15e arrondissement
Echelle : 1:6'000
Date : 04.05.2020

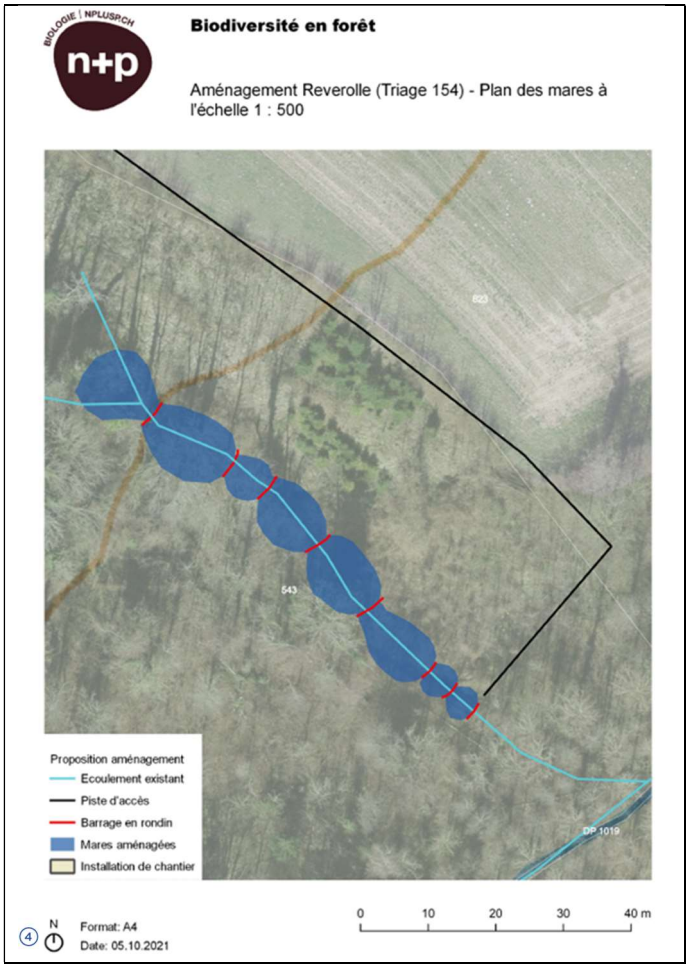
③


Réserve forestière de Hautemorges
Localisation des mesures préalables à la mise en réserve (hiver 2020-2021)
Pistes de chantier temporaire
Plan d'eau à creuser (7x)
Mise en lumière des nouveaux plans d'eau
Remblayage des fossés avec les matériaux d'excavation des plans d'eau
Barrage en bois en travers de fossé (3x)
Fermeture de piste et pose de panneau d'information (6x)
Périmètre de la réserve
Format: A3
1:4000
0
100
200
300
400
500 m
25.09.2020

③


Légende

③


BIOLOGIE | NPLUSPCH
n+p
Biodiversité en forêt
Aménagement Reverolle (Triage 154) - Plan des mares à l'échelle 1 : 500
823
543
DP 1019
Proposition aménagement
Ecoulement existant
Piste d'accès
Barrage en rondin
Mares aménagées
Installation de chantier
0
10
20
30
40 m
N
Format: A4
Date: 05.10.2021







Claude Dumauthioz
Remplaçant : C.-A. Cavigioli

Dicastères	Comité/direction	Conseil/AG	Divers
Urbanisme, police constructions		Améliorations Foncières	PCi (supp)
Routes et chemins			

PETIT MOT DU MUNICIPAL

Un premier semestre 2021 placé sous le signe du confinement, de nombreuses séances ont eu lieu en visioconférence. C'est sans dire que cette pratique n'est pas idéale pour certains dossiers.

Bien occupé à boucler des affaires de notre ancienne Commune, il faut également travailler à mettre sur pied Hautemorges.

Nous sommes arrivés au 1er juillet sans avoir vu passer le temps.

2ème semestre avec Hautemorges qui démarre, on apprend à s'organiser et les tâches sont nombreuses à tous les niveaux.

L'administration et le service technique, sur lesquels je m'appuie principalement, sont mis à forte contribution dans cette phase de démarrage, j'apprécie leurs compétences et leur savoir-faire pour traiter des dossiers de 6 villages tous avec des particularités.

POINTS FORTS

Mettre en place un service technique avec une nouvelle redistribution des fonctions pour les collaborateurs.

Déménager toutes les archives des 5 villages à Apples.

Uniformiser le classement des dossiers, des pratiques, des procédures, etc.

Se familiariser avec la règlementation en vigueur dans les différentes Communes.

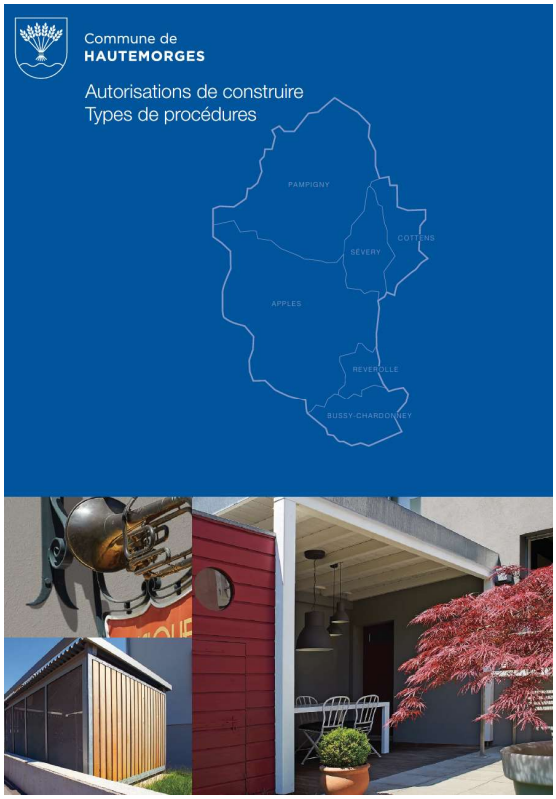
Préparer la nouvelle règlementation.

Mener des réflexions sur le futur de la Commune.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Nombre de dossiers traités

Dossiers constructions 01.01.2021	30.06.2021	31.12.2021
Apples	7	6
Bussy-Chardonney	3	2
Cottens	4	1
Pampigny	6	8
Reverolle	1	2
Sévery	3	2



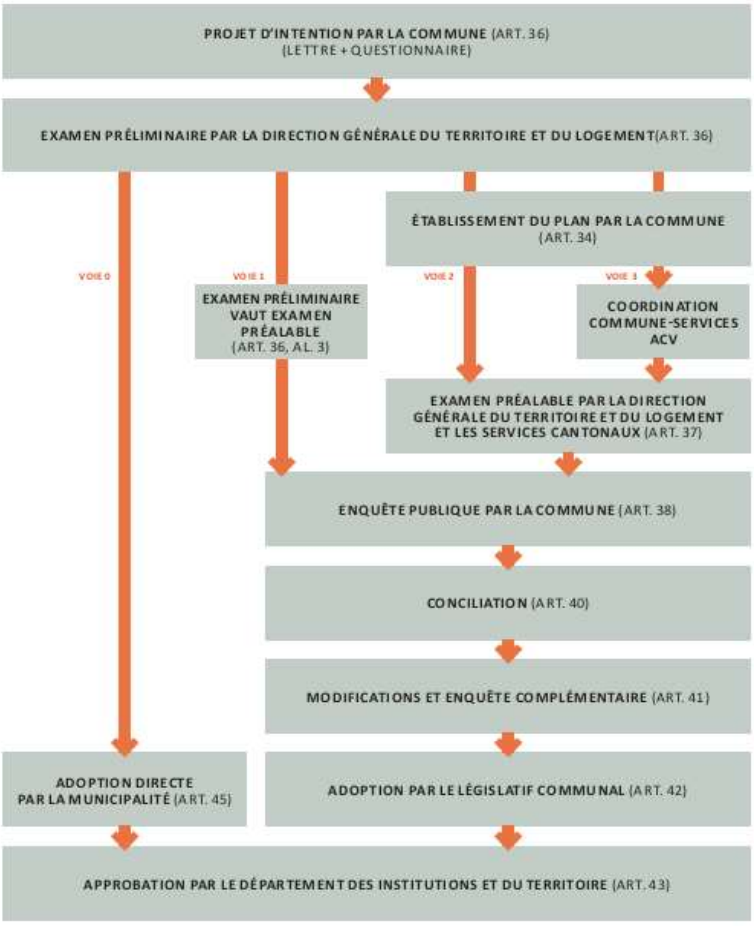
Une brochure illustrant les principales procédures en matière de police des constructions a été édictée, ce qui devrait faciliter la compréhension des propriétaires sur les différentes demandes d'autorisation adressées à la Commune. Elle est disponible au service technique ainsi que sur le site internet.

PLANS D'AFFECTATION COMMUNAUX (PACOM)

Comme vous le lirez ci-dessous, 3 PACom sont en cours d'étude ou de validation. Il s'agit de ceux d'Apples, de Reverolle et de Pampigny.

Une réflexion est en cours pour la révision des 3 autres, soit Bussy-Chardonney, Cottens et Sévery. Un préavis sera déposé dans ce sens début 2022.

Nous vous rappelons ci-dessous la procédure en vigueur pour la légalisation d'un plan d'affectation :



Plan d'affectation communal (PACom) Apples

Le PACom d'Apples a été approuvé par le Conseil communal d'Apples en date du 26 octobre 2020 et par la Cheffe du Département des institutions et du territoire en date du 12 novembre 2021.

Le Département a ensuite notifié sa décision ainsi que les décisions communales (préavis municipal répondant aux oppositions, extrait du procès-verbal de la séance d'adoption du Conseil communal) aux parties concernées. Un recours a été enregistré et transmis à notre avocat pour traitement.

A fin 2021, le nouveau PACom d'Apples ne peut toujours pas être mis en vigueur, la procédure de recours étant toujours en cours. Une réponse favorable ne devrait plus tarder.

Plan d'affectation communal (PACom) Pampigny

Le PACom de Pampigny a été soumis à la Direction générale du territoire et du logement pour examen préalable et devrait être validé très prochainement. Le plan sera soumis à l'enquête publique en 2022. Une séance d'information publique sera organisée au démarrage de l'enquête publique.

Plan d'affectation communal (PACom) Reverolle

Comme pour Pampigny, le PACom de Reverolle a été soumis à la Direction générale du territoire et du logement pour examen préalable.

Plan d'affectation communal (PACom) Bussy-Chardonney – Cottens et Sévery

Les 3 Communes étant surdimensionnées et les dates de révisions des PACom actuellement en vigueur datant respectivement de 2012, 1994 et 2015, il est important de les réviser prochainement.

Travaux routiers

Plan quinquennal d'entretien du réseau routier communal pour la période 2022-2026.

Le bureau Ertec SA a été chargé de faire un état des lieux de l'ensemble de notre réseau routier.

Les étapes principales des investigations menées ont été les suivantes

- Relevés visuels des dégradations selon la norme VSS 40 925b
- Carottages spécifiques sur certains tronçons
- Mesures de portance (déflexions) sur certains tronçons

L'indice visuel est dans l'ensemble bon. Bien entendu, il diffère selon les villages, Bussy-Chardonney et Apples présentant un réseau en moins bon état qu'à Sévery, Pampigny et surtout Cottens. Après la réfection de la rue du Moulin en 2021, le réseau à Reverolle est bon.

Ce rapport permettra de planifier l'entretien de notre réseau routier pour les années à venir.

POSE DE FEUX DE SIGNALISATION AU CARREFOUR DE LA CROISÉE A BUSSY-CHARDONNEY

Les travaux de pose de feux de signalisation au carrefour de la croisée se sont terminés à fin juin 2021. Dans un premier temps, plusieurs réglages de l'installation ont été nécessaires avant de trouver une manière correcte de fonctionner. Actuellement, les objectifs de sécurisation de l'intersection sont enfin atteints avec un régime de priorité réglé par une installation de feux lumineux. Les traversées piétonnes sont entièrement sécurisées.

En parallèle avec la mise en place des feux de signalisation, la fondation et le revêtement de la chaussée ont été entièrement remplacés au droit du carrefour et sur quelques dizaines de mètres, de part et d'autre des deux axes qui le composent.

RÉFECTION DE LA RUE DE L'AUBERGE A PAMPIGNY

L'état général de surface de la chaussée sur les rues de l'Auberge, du Crêt de la Réunion et du Crêt de l'Eglise était fortement dégradé et en fin de vie.

La Municipalité de Pampigny a souhaité profiter de cette réfection pour intégrer les différents éléments ci-dessous afin de proposer un concept favorable aux usagers du domaine public :

- Sécurisation du cheminement piétonnier le long de la rue de l'Auberge afin d'assurer cette liaison pour les riverains et les écoliers se rendant à l'accueil parascolaire de la grande salle.
- Création d'un maximum de places de parc dans la rue de l'Auberge afin d'améliorer l'offre en stationnement qui péjore actuellement l'accessibilité et l'attractivité de son territoire.

Le projet de réfection a englobé également les aspects liés au renouvellement des réseaux souterrains. Les travaux ont débuté mi-2021 et vont se terminer à fin 2022.





2 DICASTÈRES

Les travaux présentés sur ces pages concernent les dicastères de Claude Dumauthioz et Serge Gambarasi.

RÉFECTION DE LA ROUTE DE PAMPIGNY À APPLES

La partie communale de la RC65, provenant de Pampigny qui s'étend sur 775 m depuis l'entrée Nord jusqu'au carrefour avec la RC66 – route de Cottens a été réfectionnée en 2021.

Les différents services, eau potable, collecteurs EC-EU, ont été remis à neuf ou en état dans le cadre de ces travaux. L'éclairage public a été harmonisé et rendu conforme aux normes en vigueur, notamment en ce qui concerne la SN EN 13201.





RÉFECTION DE LA ROUTE DU MOULIN À REVEROLLE

La rue du Moulin, tronçon supérieur, a également été réfectionné en 2021. Ces travaux se sont inscrits dans la continuité de ce qui a été entrepris sur la place de la Fontaine, rue de l'Eglise (travaux en 2005) et dans la rue du Moulin – tronçon inférieur/ch. du Bon (travaux 2011).

Les travaux de réfection ont également englobé tous les services souterrains.







Serge Gambarasi
Remplaçant : A. Matthey

Dicastères	Comité/direction	Conseil/AG
Eau, épuration, SI	CJL	ERM
Déchets	AVM	
Gravières	Entente STEP Cottens-Echichens	
Eclairage public	Entente EP Sévery-Vullierens	
Voirie		

PETIT MOT DU MUNICIPAL

Les infrastructures dans le domaine de l'eau potable et de l'épuration sont toutes opérationnelles mais pour la plupart vieillissantes. Elles devront à court terme subir des travaux de rénovation conséquents. Dans le domaine de l'eau potable, le PDDE, qui a été validé par les instances cantonales, nous impose la construction de nouveaux réservoirs et la modernisation des captages et des puits actuellement en fonction. D'autre part, l'interconnexion des différents réseaux qui constituent Hautemorges doit être renforcée.

Dans le domaine de l'épuration, des réflexions devront être menées sur le futur de nos stations d'épuration, afin de garantir le respect des normes en vigueur et d'éventuellement centraliser certaines installations.

La récolte des déchets doit aussi être repensée. Les installations en place donnent satisfaction mais une uniformisation doit être pensée dans les six localités. Une étude sera lancée en 2022.

L'année 2022 sera aussi très chargée pour l'administration et le service technique en particulier car les règlements et taxes en lien avec ces trois infrastructures devront être revus.

Que ce soit pour les collaborateurs de l'équipe des Services Industriels ou de la Voirie, il leur a fallu apprendre à travailler ensemble, dans une nouvelle organisation. D'autre part et, ce n'est pas des moindres, découvrir les installations et aménagements de toutes les localités de Hautemorges. Ils ont dû s'adapter à des méthodes de travail différentes et parfois faire face à l'incompréhension des habitants voyant les choses se faire différemment. Qu'ils soient tous remerciés pour leur engagement, leur professionnalisme et leur disponibilité.

FORMATION

Formation de fontainier

M. Pascal Santschy suit la formation de fontainier en vue de l'obtention d'un Brevet fédéral EP dispensé par les SSIGE – Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux. Les examens finaux auront lieu en 2022.

Le fontainier est un poste nouvellement créé dans la Commune de Hautemorges. Les compétences de cette personne nous permettront de gérer et contrôler l'exploitation du réseau d'eau potable, du captage jusqu'au robinet des consommateurs de manière professionnelle. Sur le terrain, le fontainier contrôle les installations de captage, de traitement, de pompage et de transport de l'eau. Il veille à ce que toutes les maisons raccordées au réseau disposent d'eau potable en continu, vérifie que la qualité de l'eau respecte les prescriptions légales et qu'elle ne s'altère pas.

Principales activités du fontainier

- Contrôle des installations
  - s'assurer que les restrictions imposées dans les zones de protection autour du captage (par exemple dans une source ou une nappe phréatique) soient bien respectées, afin d'éviter la contamination de l'eau;
  - contrôler les installations de traitement de l'eau comme les systèmes de désinfection et les filtres; étalonner les appareils de mesure automatiques des différents paramètres de qualité de l'eau;
  - vérifier le bon fonctionnement des systèmes de pompage;
  - examiner le niveau des réservoirs d'eau potable;
  - s'assurer que les pressions et les débits soient suffisants, en particulier pour la défense incendie;
  - suivre les prescriptions d'hygiène;

- Gestion des installations
  - faire réviser les pompes et les conduites de manière régulière, procéder au remplacement des installations défectueuses;
  - en cas de forte chaleur ou de pénurie d'eau et en accord avec les autorités communales, prendre des mesures de restriction pour l'utilisation de l'eau (arrosage, lavage des voitures par exemple);
  - proposer des solutions d'exploitation écologiques et économiques;
  - comprendre d'où viennent les problèmes d'exploitation et prendre les mesures nécessaires;

- Administration
  - remplir et tenir à jour les protocoles de vérification (autocontrôle);
  - signaler les problèmes aux autorités compétentes (administration communale, laboratoire cantonal, etc.);
  - établir des devis pour la maintenance et le remplacement d'installations;
  - conseils et relations publiques;
  - répondre aux questions des citoyens concernant la gestion du réseau et la qualité de l'eau;
  - prendre en compte les informations transmises par les habitants; être attentif aux indices pouvant révéler une anomalie sur le réseau (par exemple un champ inondé suite à une rupture de conduite);
  - conseiller les architectes et les ingénieurs pour les raccordements de nouvelles constructions au réseau d'eau potable;
  - déterminer le diamètre des canalisations d'eau dans les maisons et l'emplacement du compteur.

DÉCHETTERIES – PLAN DIRECTEUR

La Commune de Hautemorges a donné mission en novembre 2021 au bureau EREP d'élaborer le plan directeur des déchets de la Commune de Hautemorges en tenant compte des orientations et des engagements figurant dans la convention de fusion et ses annexes. Le résultat de cette étude devrait nous parvenir au printemps 2022.

La convention de fusion, adoptée en 2018, stipule que les règlements sur la question des déchets, y compris les taxes et les émoluments, restent en vigueur sur le territoire de chacune des anciennes Communes au maximum jusqu'au 31 décembre 2022.

Le rapport technique opérationnel traite, entre autres, de la thématique des déchets. Les principales modifications liées à la fusion sont les suivantes :

- harmonisation des règlements avec, dans un premier temps, le maintien des systèmes de taxation au sac et au poids;
- uniformisation des prestations offertes à la population pour les déchets verts (biodéchets).

EMPLACEMENTS DES 4 DÉCHETTERIES DE HAUTEMORGES



EAU POTABLE

Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

Le plan directeur de distribution de l'eau (PDDE) est un instrument de gestion et de planification technique et financière se rapportant à l'alimentation en eau potable sur un territoire et à un fournisseur d'eau potable. Ce plan directeur permet d'identifier les défaillances du système d'alimentation en eau potable existant, puis de dresser les directives d'amélioration et de développement futur (RAPD art. 1). Il est exigé par la législation cantonale et doit être approuvé par les autorités cantonales (LDE art. 7a).

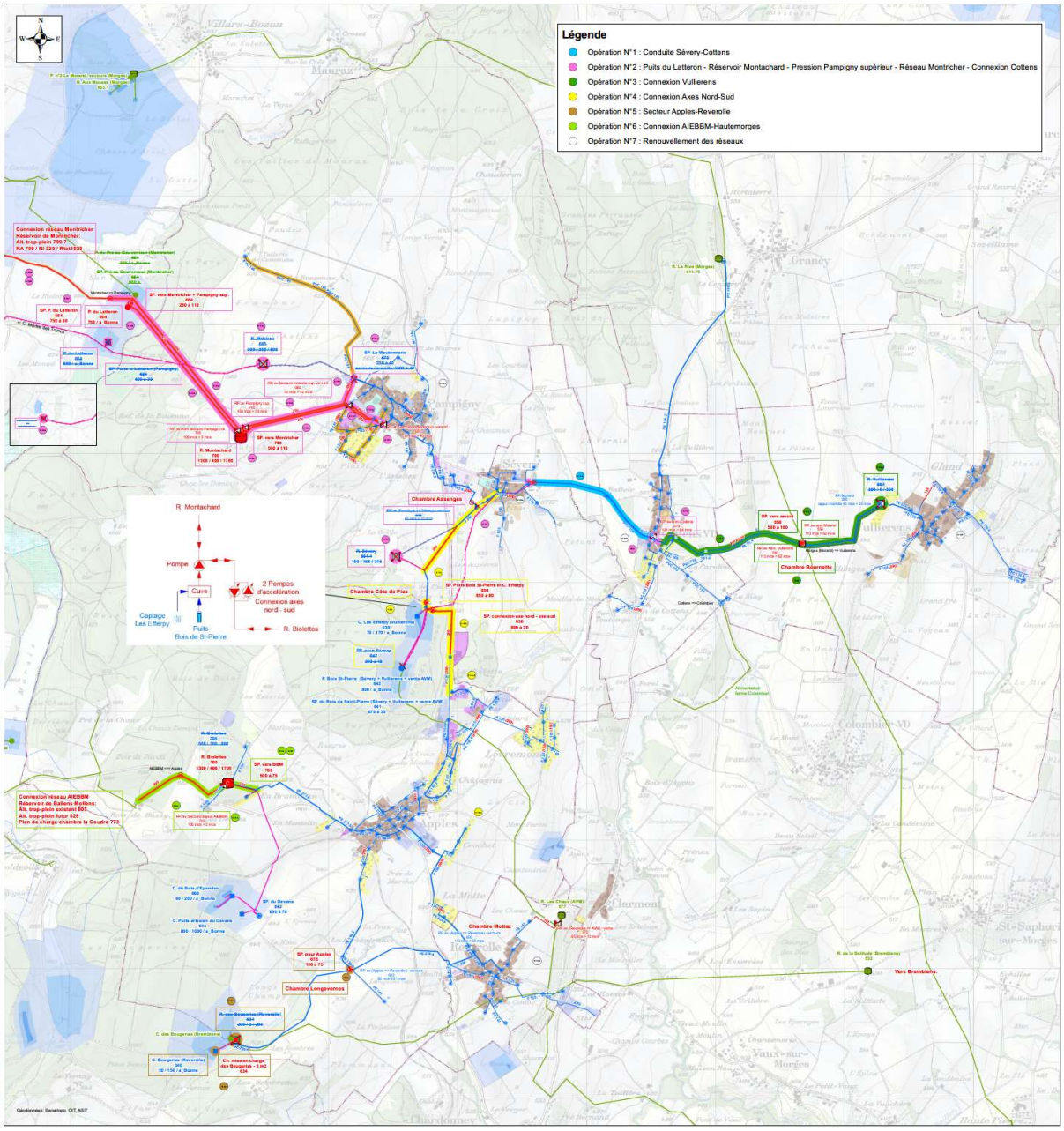
Il est important de rappeler que l'alimentation en eau potable comprend l'ensemble des équipements, des services et des actions permettant de distribuer de l'eau aux personnes et à leurs activités en quantité et en qualité suffisantes, et d'assurer la défense incendie du territoire. Généralement, cette alimentation se décompose selon 3 étapes : production/traitement, transport/stockage (adduction) et distribution au consommateur (et aux bornes hydrantes). Les 6 Communes (Apples, Cottens, Pampigny, Reverolle, Sévery, Vullierens) ont mandaté le 19.12.2019 le bureau d'ingénieurs-conseils RWB Hydroconcept Sàrl pour établir leur PDDE d'échelle intercommunale.

Le PDDE ayant été approuvé par le Canton, la Commune de Hautemorges peut mettre en œuvre les travaux. De nombreux travaux, de petite et grande envergure, sont à coordonner, afin d'avoir une cohérence ; c'est pourquoi une stratégie de mise œuvre a été définie. Vous trouverez, ci-après, le plan mentionnant le découpage des différentes opérations. Les différentes étapes s'échelonneront sur une période allant de 2022 à 2032.

L'entente Vullierens-Sévery du puits du bois de St-Pierre gère l'exploitation du puits de pompage de l'eau potable pour Sévery, de l'eau d'appoint et de secours pour Vullierens. Elle livre aussi de l'eau potable à l'AVM. En 2021, l'exploitation a été reprise par les SI de Hautemorges.

PLAN DIRECTEUR DE DISTRIBUTION DE L'EAU (PDDE) – DÉCOUPAGE DES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS

.



Légende

- Opération N°1 : Conduite Sévery-Cottens
- Opération N°2 : Puits du Latteron - Réservoir Montachard - Pression Pampigny supérieur - Réseau Montricher - Connexion Cottens
- Opération N°3 : Connexion Vullierens
- Opération N°4 : Connexion Axes Nord-Sud
- Opération N°5 : Secteur Apples-Reverolle
- Opération N°6 : Connexion AIEBBM-Hautemorges
- Opération N°7 : Renouvellement des réseaux

PLAN GÉNÉRAL D'ÉVACUATION DES EAUX (PGEE)

A la suite de la fusion des 6 villages de Hautemorges, des réflexions sur le traitement des EU ont été menées. Il en découle que des révisions ou mises à jour des PGEE sont nécessaires. Une méthodologie d'études a été définie.

Les PGEE des différentes localités ont déjà quelques années (Apples 2006, Pampigny 2015, Cottens 2006, Sévery 2015, Bussy-Chardonney 2005 et Reverolle 2008). Le territoire a évolué avec de nouvelles données, une mise à jour permettra d'avoir une meilleure vision sur la planification des travaux à entreprendre sur réseaux des EU et EC.

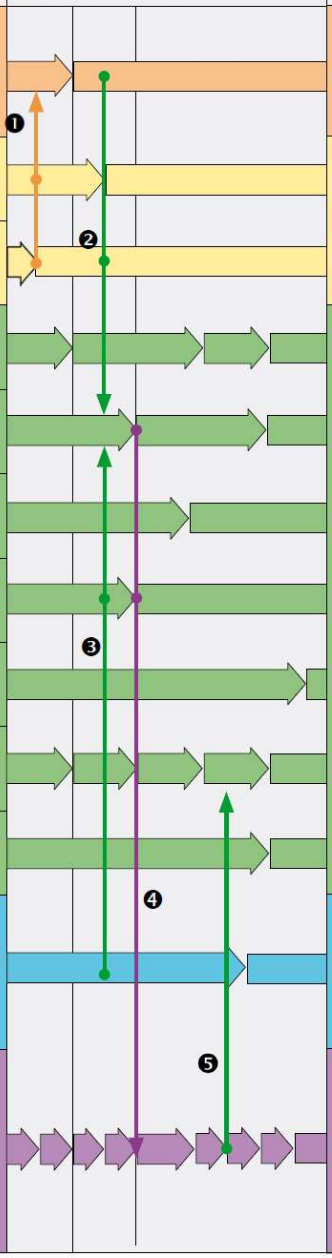
En parallèle, une étude des STEP est lancée et pourra évidemment aussi influer sur l'établissement de ces plans.

Les premières élaborations des PGEE se subdivisaient en trois phases (les données du projet, le concept d'évacuation des eaux et les avant-projets), au cours desquelles toutes les thématiques étaient traitées ensemble.

Comme le besoin et la fréquence appropriée de mise à jour et de complément peuvent varier d'un thème à l'autre, le PGEE est dorénavant subdivisé en modules thématiques.

Les modules peuvent être actualisés indépendamment les uns des autres. Selon les besoins, l'actualisation peut se faire en continu (p. ex. à chaque nouveau branchement), périodiquement (p. ex. annuellement) ou en cas de besoin (p. ex. en cas d'extension de la zone urbanisée).

De manière générale, la mise à jour des modules doit être synchronisée de telle sorte qu'une vue d'ensemble suffisante soit garantie en tout temps et qu'aucune donnée de base importante ne devienne désuète ou inutilisable.

Modules (projets partiels)	Actualisation	Déroulement dans le temps (An 1 An 2 →…)	Explications
Direction générale du projet	Tous les 10–15 ans		La direction générale du projet définit l'organisation du PGEE, fixe les objectifs et contraintes des modules (projets partiels), en définit les prestations et assure la gestion de la qualité.
Organisation de l'assainissement	Tous les 10–15 ans		Ces modules contribuent à définir des exigences et contraintes sur l'organisation du projet et la réalisation des modules. Certaines décisions de principe qui en découlent doivent être prises en considération dans le module « Direction générale du projet ». →❶
Gestion des données	Tous les 10–15 ans		
Cadastre des installations	Continu ou annuel		Ces modules visent à diagnostiquer l'état actuel, identifier les déficits et élaborer des mesures pour y remédier, et ce dans chacun des sujets traités par le PGEE. Ils tiennent compte des exigences définies pour chaque module par la direction générale du projet et la gestion des données →❷ (illustré ici à l'exemple du module « Etat, assainissement et entretien du réseau »). Des bases importantes pour certains modules sont fournies par les résultats d'autres modules ainsi que par les objectifs d'évacuation des eaux et les propositions de mesures résultant du concept. →❸ Les mesures élaborées dans chaque module sont regroupées dans un plan d'action →❹ (illustré ici à l'exemple des modules « Etat, assainissement et entretien du réseau » et « Eaux claires parasites »).
Etat, assainissement et entretien du réseau	Annuel à quinquennal		
Eaux superficielles	Environ tous les 10 ans		
Eaux claires parasites	Annuel à décennal		
Prévention des risques	Tous les 5–10 ans		
Financement	Annuel à quinquennal		
Evacuation des eaux en milieu rural	Tous les 10–15 ans		
Concept d'évacuation des eaux	Tous les 10–15 ans		Le concept d'évacuation des eaux sert de ligne directrice pour le développement du système d'assainissement. Il englobe les calculs hydrauliques, définit les objectifs d'évacuation des eaux et fixe le type de mesures nécessaires pour les atteindre.
Plan d'action	Continu à annuel		Dès qu'un module est actualisé, les mesures qui en résultent sont intégrées dans le plan d'action. Celui-ci définit, pour chaque mesure : les responsabilités, les coûts, la priorité, la période de réalisation et le contrôle de l'efficacité qui doit être prévu. Les éléments du plan d'action constituent les bases principales du module « Financement ». →❺

La direction générale du projet organise et dirige le projet dans tout le bassin versant de la STEP.

Elle élabore les deux modules « Organisation de l'assainissement » et « Gestion des données ».

Les modules verts correspondent pour l'essentiel à l'ancienne pratique du PGEE.

En tant qu'élément central du PGEE, le concept se base sur les autres modules.

Le plan d'action est introduit systématiquement pour toutes les entités responsables.

Source : VSA

STATIONS D'ÉPURATION DES EAUX (STEP)

Actuellement cinq stations d'épuration permettent de traiter les eaux usées des 6 villages. Il s'agit de :

- La STEP d'Apples, d'une capacité de 1'500 EHbio et 1'200 EHhyd, a été construite en 1967 et rénovée en 1995, elle traite une pollution de 1'347 habitants;
- La STEP de Reverolle, d'une capacité de 725 EHbio et 580 EHhyd, a été construite en 1973 et rénovée en 1997, elle traite une pollution de 483 habitants;
- La STEP de Sévery, d'une capacité de 1'938 EHbio et 1'020 EHhyd, a été construite en 1984, elle traite une pollution de 1'290 habitants;
- La STEP de Colombier qui traite les eaux usées de Cottens;
- La STEP de Morges qui traite les eaux usées de Bussy-Chardonney.

Des réflexions sont en cours sur les trois STEP d'Apples, Reverolle et Sévery, actuellement gérées et entretenues par les services industriels de Hautemorges. Un appel d'offres sera adressé à divers bureaux début 2022.

Les trois installations ne répondent que partiellement aux normes cantonales et ne permettent pas un traitement efficace des eaux usées. Elles sont anciennes et doivent être rénovées à moyen terme afin de parer à d'éventuelles dérives et si nécessaire adaptées aux nouvelles exigences.

La Commune de Hautemorges souhaite réaliser un premier diagnostic de ces stations afin de pouvoir planifier au mieux le futur de ses installations.

Entente de la STEP du Pontet

L'entente gère la STEP qui épure les eaux des localités de Cottens et Colombier (Echichens). L'exploitation de la STEP est assurée par l'ERM. Le Comité a décidé de procéder à des travaux d'entretien (étanchéité) sur le collecteur intercommunal d'amenée des eaux usées à la STEP, ils se réaliseront au début 2022.

Une étude de régionalisation de trois STEP, initiée par le Canton, est actuellement en cours, des décisions sur le futur de la STEP du Pontet seront prises en 2022.

FORMATIONS TRAVAUX PUBLICS

Deux formations ont été suivies par MM. Lionel Joseph et Francis Aquillon : permis de nacelle et permis de télescopique.

Le responsable, M. Grégory Bomba a suivi des cours en leadership et management.

DIVERS TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LE SERVICE DE VOIRIE DURANT LE 2e SEMESTRE 2021

- Rapatriement voirie

A la suite de la fusion, les véhicules ainsi qu'une grande partie du matériel de voirie a été déplacé à Apples. Il reste, dans les différentes localités, du matériel spécifique à l'exercice de certaines tâches, par exemple :

- Pampigny : piquets à neige et matériel pour le télescopique
- Sévery : matériel de déneigement (lame à neige, saleuse, etc.)
- Cottens : matériel pour les cimetières et reprise des anciens locaux des pompiers + aménagement



- Entretien extérieur de la déchetterie de Reverolle, taille de la haie
- Réorganisation des déchets organiques à Cottens (nouveaux contenants + évacuation par camion, également à Reverolle)
- Entretien et propreté des villages, balayage, mauvaises herbes, etc.
- Réorganisation des déchets organiques à Cottens (nouveaux contenants + évacuation par camion, également à Reverolle)
- Démontage et installation des nouveaux panneaux d'entrées des villages, sauf Apples, déjà existants



- Rénovation de la barrière qui accède au banc du 50ème à Bussy-Chardonney avec du bois de la Commune de Pampigny, fait à 100% par les employés de la voirie



- Rénovation de la place de la Croix-du-Moulin à Apples



- Marquage de l'ensemble des véhicules de Hautemorges



INVENTAIRE DES VÉHICULES

Genre de véhicule	Marque + Type
Camionnette	Piaggo Porter 1.3
Camionnette	DFSK Docar 4X4
Camionnette	Opel Combo
Camionnette	Ford Connect 220 S
Camionnette (petite)	Piaggo Porter 1.3 4X4
Camionnette pont basculant 3 côtés	Ford Transit 350 L
Elévateur à fourche	Hangcha
Petit camion 9.5 T / porte outil	Reform Muli T10X
Petit tracteur + lame + saloir	John Deere 4110
Petit tracteur gazon + lame à neige	John Deere X350 R
Remorque	Saris
Remorque 1 essieu	Daltec Cargo 13
Remorque 2 essieux	Saris 2W 3500
Remorque 2 essieux	Humbaur HTK 2800
Tracteur télescopique	Merlo
Tondeuse à gazon	Husqvarna
Tracteur + frontal	Ford 7610
Tracteur + lame	Renault Ceres 85X
Tracteur + lame	John Deere 1950
Tracteur à gazon (petit) + lame à neige (collège)	John Deere 155X
Tracteur à gazon + lame à neige	John-Deere 3046 R
Tracteur à gazon + tondeuse + lame + saleuse	John Deere 3520



Fabrice Marendaz
Remplaçant : C. Dumauthioz

Dicastères	Comité/direction
Bâtiments	ASIABE
Service de gérance	Entente EP Sévery-Vullierens
Mobilité	

PETIT MOT DU MUNICIPAL

Durant cette année 2021, j'ai terminé mon mandat de Syndic de Sévery sur les 6 premiers mois dont une grande partie de mes activités était déjà liée à la fusion. J'ai commencé mon mandat de Municipal à Hautemorges au 1er juillet. Ce nouveau départ m'a permis d'appuyer toute mes convictions sur la nécessité de la fusion car ayant été indisponible pendant plusieurs mois, j'ai pu m'appuyer sur des collègues et surtout sur des employés afin de pouvoir avancer dans mes dicastères.

J'en profite pour les remercier pour tout leur travail ainsi que pour leur disponibilité.

MOBILITÉ

Dans ce dicastère, il y a une grande diversité à étudier pour l'ensemble des villages de Hautemorges. Nous allons certainement nous munir d'un plan directeur courant 2022 et nous appuyer sur la commission consultative Mobilité afin de pouvoir identifier et trouver des solutions pour rendre plus attrayante l'offre dans tous les domaines de la mobilité.

BÂTIMENTS

L'ensemble des bâtiments, propriété des anciens villages, représente un grand défi afin de pouvoir les entretenir, les rénover partiellement ou entièrement, les revoir afin de leur trouver une nouvelle fonction.

GÉRANCE

Avec un grand nombre d'appartements et de salles et refuges en location, nous avons pu mettre en place un service de gérance et location.

FORMATION

Mme Séverine Dehais est responsable du service de gérance et des locations. Afin de compléter sa formation, elle a suivi des cours dispensés par l'USPI (Union suisse des professionnels de l'immobilier) à Lausanne, au cours de l'année 2021. Cette formation se poursuit durant le premier semestre 2022.

Les responsables des secteurs des bâtiments, MM. Henri Kern (Pampigny, Sévery et Cottens) et Sébastien Emery (Apples, Reverolle et Bussy-Chardonney), ont suivi des cours de leadership et de management.

GRANDES SALLES

Il y a un peu plus d'une vingtaine de salles, de diverses dimensions, dans les six localités de Hautemorges. C'est un formidable atout pour notre population et nos sociétés locales qui peuvent ainsi disposer de salles pour des événements tels que fêtes de famille, mariages et événements sportifs.

Il a fallu recenser le matériel disponible dans chaque salle, connaître les spécificités de chacune et reprendre les agendas d'occupation déjà en place avant la fusion.

Un nouveau règlement d'utilisation des salles ainsi qu'un tarif de location ont été réalisés et validés par la Municipalité au début de l'année 2022.

Les défis pour l'avenir sont :

- donner des informations détaillées sur les diverses salles mises en location;
- mettre en place un logiciel qui permettra de réserver les salles et refuges via notre site internet et ainsi simplifier le travail administratif;
- optimiser l'utilisation des divers locaux.

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Apples : Administration communale, Route de Cottens 17

Transformation de l'appartement situé dans les combles afin d'aménager, entre autres, une salle de Municipalité, un bureau pour la Syndique, une salle de réunion et une cafétéria pour les collaborateurs.

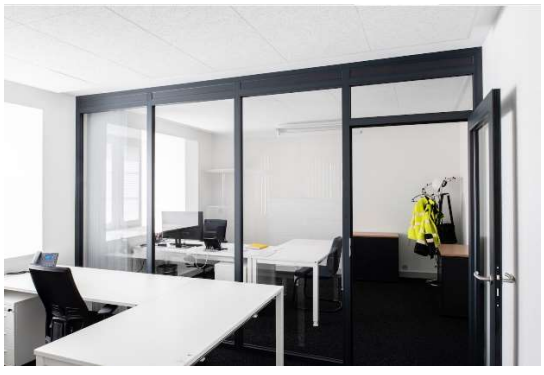
Au rez-de-chaussée et au 1er étage, des travaux ont également été réalisés afin d'aménager des bureaux pour l'administration communale.

En images : salle de Municipalité, cafétéria des collaborateurs et bureau technique









Apples : Extension du bâtiment de la Banque Raiffeisen, Route de Bière 3

La partie ouest du bâtiment a été démolie. La reconstruction est en bonne voie, les nouveaux locaux devraient être prêts durant l'été 2022.





Apples : Eglise d'Apples, Ruelle du Milieu

Une minuterie a été posée pour le chauffage électrique de l'église. Cela permet de gérer le chauffage et ainsi économiser de l'énergie.

Apples : Collège Plateau, Chemin des Collèges 5

Un dépôt de stockage pour les produits de nettoyage a été réalisé. Un local pour les archives de toutes les anciennes Communes et les futures archives de Hautemorges est maintenant installé dans le sous-sol du bâtiment.

Apples : Locaux de la voirie, Route de Pampigny 35

Un bureau a été entièrement rénové.

Bussy-Chardonney : Immeuble locatif et parking souterrain, Chemin des Vignes 6

L'immeuble a été inauguré en novembre 2021 et les premiers locataires ont pu prendre possession de leur appartement dès le 1er décembre 2021. 12 appartements ont été aménagés, dont un adapté à une personne à mobilité réduite.

Les aménagements extérieurs seront effectués dans le courant du printemps 2022.





Pampigny : Grande salle, Ruelle du Château 5

Une annexe a été construite afin de créer des vestiaires, des WC pour l'UAPE ainsi qu'un local pour accueillir le stock de tables pour la salle.





Pampigny : Ancien stand de tir, Route du Stand

Le stand n'étant plus utilisé pour les tirs, il a été complètement rénové et aménagé avec une petite kitchenette. Un poêle à bois est à disposition des utilisateurs pour se chauffer. Le stand est disponible à la location depuis novembre 2021.







Pampigny : Le Château, Ruelle du Château 3

Des travaux d'entretien de la toiture ainsi que la réfection des façades ont été effectués au château de Pampigny durant le printemps 2021.





Reverolle : Complexe de Chaniaz, Route de Clarmont

Le complexe intercommunal de Chaniaz a été racheté à l'ACIC (Association du Complexe Intercommunal de Chaniaz) à fin juin 2021 par la Commune de Reverolle.

Quelques petits aménagements ont été réalisés, notamment l'aménagement de locaux pour la conciergerie.

Reverolle : Immeuble, Rue du Moulin 2

La cage d'escalier a été entièrement repeinte.

Reverolle : Salle villageoise, Place de la Fontaine 1

Des boilers ont été installés dans les sanitaires de la salle qui est principalement utilisée par l'UAPE.

Sévery : Ancien collège, Rue du Collège 2

Au rez-de-chaussée, dans l'ancienne salle de classe et la salle d'appui, un appartement de 2 pièces ainsi qu'un appartement de 3 pièces ont été aménagés. Ils sont tous les deux loués depuis la fin de l'année 2021.







Aurel Matthey
Remplaçant : F. Marendaz

Dicastères	Comité/direction	Conseil/AG	Divers
Finances	Entente EP Sévery-Vullierens	ASIABE	Commission d'estimation fiscale
Service informatique		AVM	Remplaçant responsable portefeuille assurances
SDIS		Protection Civile	
		SIS Morget	

PETIT MOT DU MUNICIPAL

L'année 2021 fut une année intense au niveau du travail pour la collectivité; d'abord en tant que Syndic de Reverolle pour finir la législature 2016-2021 à 3 personnes de façon correcte, et surtout, la préparation et la mise en place de la future Commune de Hautemorges, certains sujets ne pouvant attendre l'échéance officielle du 1er juillet 2021 pour être traités, comme la réflexion sur les futurs traitements et leurs assurances sociales liées.

Puis en tant que membre de la Municipalité de Hautemorges pour la seconde partie de l'année avec la mise en place concrète de notre nouvelle Commune. Peut-être que vu de l'extérieur, en reprenant six Communes qui fonctionnent, cela peut donner l'impression qu'il n'y a pas grand chose à faire finalement, mais vu que chaque ancienne Commune avait un fonctionnement propre, il a fallu faire un gros travail de mise en oeuvre et plus spécifiquement, à mon niveau, pour la création du plan comptable à l'échelle de Hautemorges avec un budget sans grand recul, tout en continuant à tenir les six comptabilités des six anciennes Communes.

Je tiens à remercier toute l'administration et en particulier le service de la bourse qui s'est montré à la hauteur aussi bien en termes de compétences que du respect des délais parfois serrés, et avec qui j'ai plaisir à collaborer. 2022 sera également encore une année de transition avec bien des défis motivants à relever.

POMPIER

Voir rapport disponible sur demande auprès du secrétariat du SIS Morget.

INFORMATIQUE

Durant cette année de transition 2021, lors du 1er semestre, il a fallu mettre en place les nouveaux programmes informatiques qui permettent à une Commune de taille supérieure de fonctionner avec notamment la reprise des bases de données des six anciennes Communes, afin que tout soit fonctionnel au 1er juillet 2021 lors du démarrage de Hautemorges. Ce fut un gros travail, d'autant plus que certaines anciennes Communes travaillaient avec des programmes différents et pas forcément compatibles. Ces divers travaux ont été prévus et agendés à l'avance avec notamment Apples qui avait fait le transfert en avance pour avoir un peu de recul et de maîtrise-utilisateur des nouveaux logiciels.

Il y a également eu la prise de conscience du risque accru en matière de cybersécurité avec la mise en place et le début des travaux afin d'obtenir le label Cybersafe. Une partie de ce travail est encore en cours lors de ce 1er semestre 2022. La modernisation et la digitalisation de notre administration nous a également permis de faire face à la crise de la Covid-19 avec la mise en place rapide du télétravail en cas de nécessité.

SITE INTERNET

La société i-com, filiale de l'entreprise Innovative Web SA, a été retenue pour accompagner la Commune dans la construction et la gestion du site Internet www.hautemorges.ch. L'expérience de cette entreprise, qui collabore avec plus de 500 Communes en Suisse, a été précieuse dans la mise en place du site. Celui-ci est encore amené à se développer prochainement, notamment au niveau de la gestion des salles, des prestations et du guichet en ligne, etc.

Le contenu et la mise à jour du site sont entièrement assurés par le personnel administratif.

FINANCES

Vous trouverez les informations relatives aux finances dans le préavis des comptes 2021.

3
LE MOT DE LA FIN

La Municipalité remercie l'ensemble du personnel qui a fait preuve d'un engagement et d'une disponibilité remarquables afin d'assurer un service de qualité permettant de répondre aux attentes de la population.

Adopté par la Municipalité en séance du 23.05.2022.

Pour la Municipalité

La syndique	Le secrétaire
M.-C. Gilliéron	J. Urben